

le navetteur

n°5

lettre d'information de l'ASUTGV

décembre 2006



EDITORIAL

Le moment est historique. La gare de Vendôme-Villiers sur Loir voit, en ce lundi 11 décembre 2006 la création de la 12ème desserte TGV quotidienne en semaine.

Je n'insiste pas sur le temps qui a été nécessaire pour en arriver là. Je retiens seulement que ce nombre de dessertes est le résultat de nos nombreuses discussions avec la SNCF en concertation avec les élus du Vendômois.

Je me félicite également que cette gare, que certains ont pu qualifier de « démontable » à son époque, ait connu un tel succès.

Son implantation a contribué à un certain nombre d'évolutions démographiques, sociales, économiques sur le Vendômois et de changements en matière d'urbanisme et d'habitat.

L'histoire montre que l'existence seule des infrastructures ne suffit pas à générer les effets escomptés. Il faut accompagner leur création par des actions répétées au quotidien pour que ces moyens servent les grands desseins. L'ASUTGV en est convaincue et elle participera toujours résolument à mettre cette gare au service du plus grand nombre d'usagers à la fois dans leur intérêt et dans celui du Vendômois.

Je suis sûr que l'ensemble des acteurs concernés par le développement de la gare sont d'accord pour agir dans ce sens.

Stéphane ADAM
président de l'ASUTGV

HORAIRES DES TGV DESSERVANT VENDÔME

à compter du 11.12.2006

Vendôme à Paris-Montparnasse		
Départ	Jour	Arrivée
06:42	lun-jeu	07:30
06:52	ven	07:45
07:27	lun-ven	08:15
07:57	sam	08:45
08:37	lun-sam	09:25
12:37	lun-dim	13:25
17:47	lun-ven + dim	18:35
18:57	ven	19:45
20:07	lun-jeu	20:55
21:22	dim	22:10

Paris-Montparnasse à Vendôme

Départ	Jour	Arrivée
07:50	lun-sam	08:32
12:25	lun-dim	13:07
16:10	ven	16:52
17:55	ven	18:37
18:10	lun-dim sauf ven	18:53
18:40	lun-ven	19:20
19:30	lun-sam	20:13
20:30	ven + dim	21:12
20:25	lun-jeu	21:06

ÉVÉNEMENT

Le TGV nouveau est arrivé !

Une « nouvelle vie » s'offre aux Vendômois ...

Exactement placé entre le vin primeur de fin novembre et Noël, un événement majeur se produit le **11 décembre 2006** : l'arrêt en gare de Vendôme-Villiers sur Loir d'un nouveau train à 8 h 37 précises.

« Désiré », « Souhaité », « Demandé », « Attendu », quelle que soit son appellation, ce train est enfin arrivé.

Il en a fallu des réunions, des courriers, de la ténacité de la part des membres du bureau de l'ASUTGV et des interventions des élus du Vendômois pour convaincre la SNCF de la nécessité d'un arrêt supplémentaire entre 7 h 27 et 12 h 37 dans le sens Vendôme-Paris.

Pour le **voyageur quotidien**, ce train c'est en quelque sorte un droit à l'erreur, aux pannes d'oreillers, aux envies de rêver devant son bol et sa tartine. C'est aussi l'occasion de flâner quelques instants dans le jardin pour regarder la nature se réveiller elle aussi (pas ces jours-ci bien sûr !) sans mettre en péril sa matinée de travail ! Il pourra même s'offrir une courte grasse matinée après une soirée... disons chargée !

Pour le **voyageur plus occasionnel**, c'est la possibilité de faire une virée shopping à Paris sans lécher, pendant une heure et demi, des vitrines éteintes en attendant l'ouverture des magasins. Il n'aura plus à boire 22 cafés pour passer le temps avant son rendez vous de 10 h 30.

Il ne reste plus qu'à permettre aux Vendômois de revenir en milieu d'après-midi s'ils en ont la possibilité ou le besoin. Cette dernière desserte constitue le **prochain « chantier »** que nous avons en cours avec la SNCF.

Les études de faisabilité concernant un train dans l'après-midi dans le sens Paris-Vendôme sont bien engagées, mais nous sommes comme Saint Thomas, nous ne croyons que ce que nous voyons.

Concernant les trains supplémentaires du week-end, notamment pour les personnes souhaitant passer un dimanche à Paris, la SNCF a pour l'instant du mal à nous entendre mais l'ASUTGV sait jouer du « sonotone » pour amplifier les attentes des usagers.

Pour suivre les démarches de l'Association et trouver des informations utiles, n'oubliez pas de faire un tour sur notre site :

<http://asutgv.villiers-sur-loir.com>

